

demment, sauf qu'ici les cylindres épithéliaux étaient plus serrés et à peine séparés les uns des autres par des travées conjonctives. Seul le bec cornéen de la tumeur et son angle d'insertion contenaient des grains pigmentaires également insolubles dans l'acide sulfurique concentré.

OBSERVATION IV

Garçon de 5 ans et demi, qui, à l'âge d'un an, portait une petite tache noire de la grosseur d'une tête d'épingle à l'extrémité externe du diamètre horizontal de la cornée gauche.

À partir de 5 ans, cette tache a augmenté progressivement de volume au point de présenter au moment de notre examen, celui d'une lentille. Incorporé à la conjonctive du limbe, elle est mobile dans les parties sous-jacentes.

Examen microscopique :

Ce qui attire immédiatement l'attention, c'est la présence, dans la masse, de volumineux globes ovoïdes ou ramifiés chargés de pigment. À un grossissement de 80 diamètres on constate qu'il s'agit de noyaux formés d'amas de cellules épithélioïdes avec grains pigmentaires. Les cellules de revêtement sont irrégulièrement superposées en certains points et se disposent en globes épidermiques. Les boyaux épithéliaux qui s'en détachent affectent les formes les plus variées. Sur l'un deux, on se rend bien compte de l'arrangement des cellules épithéliales. Les plus profondes sont cubiques avec de gros noyaux se colorant vivement par le carmin ; à mesure que l'on se rapproche du centre du lobule, elles s'applatissent et se chargent de pigment. Semblables aux cellules cornées de l'épiderme, elles ont un noyau petit et ne se colorent que faiblement. Tout à fait au centre, elles prennent une disposition vorticineuse, se soudent et constituent une masse sans structure remplie de grains, pigmentaires volumineux, qui sont autant de globes épidermiques devenus mélaniques.

Du tissu conjonctif entoure et sépare ces prolongements.

Quant au pigment, il prolifère et se diffuse, en même temps qu'il s'accumule des éléments migrants qui viennent compliquer la structure du néoplasme. Toujours le pigment reste insoluble sous l'action de l'acide sulfurique anhydre.

OBSERVATION V

Enfant de 12 ans, porteur, depuis le bas âge, à la partie supéro-externe du limbe, d'un petit ourlet jaunâtre, qui dans les quatre dernières années a fini par occuper en longueur le tiers du limbe et empiéter légèrement sur la cornée. Dans son ensemble, cette production représentait une sorte de têtard à tête dirigée en dedans ;